



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour

La Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM) ouvre sa séance de cotation du jour ...

• (Page 07)

Union européenne

Taxe de 3 euros sur tous les petits colis chinois importés

Trois euros par paquet, à compter du 1er juillet 2026: les États européens se sont entendus vendredi sur la taxation des petits colis importés dans l'Union ...

• (Page 08)

Inflation au Togo

Une dynamique maîtrisée en novembre 2025, selon l'INSEED

Au Togo, la tendance à la maîtrise de l'inflation se confirme. L'information a été portée à la connaissance des ...

• (Page 09)



Stimuler l'agriculture intelligente face au climat

• (Page 04)

La BIDC et le GGGI concluent un accord de 600 000 USD



27ème Assemblée Générale Ordinaire

• (Page 03)

La CCR-UEMOA fixe le cap pour le secteur privé



APPEL À CANDIDATURES

Devenez le prochain lauréat du **Prix Abdoulaye FADIGA**



10 millions de francs CFA



1 séjour de recherche



1 publication de l'étude primée



BCEAO



Date limite :

31 août 2026

www.bceao.int

Gouvernance territoriale

Le Togo et la France lancent un nouveau projet pour la décentralisation

Le projet « Coopération dans le domaine de la gouvernance territoriale au Togo 2025-2027 », d'un financement de 620 millions de FCFA, copiloté par l'Ambassade de France au Togo et le Ministère de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières (MATGLAC), a été officiellement lancé le 11 décembre 2025 à Lomé.



• Junior Aredola

La cérémonie de lancement du projet « Coopération dans le domaine de la gouvernance territoriale au Togo 2025-2027 » a réuni de hautes autorités nationales, des partenaires techniques et financiers ainsi que des représentants des collectivités territoriales. À travers cette initiative, le Togo confirme sa détermination à approfondir un processus de décentralisation désormais central dans sa stratégie de développement. Sous l'impulsion du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, la décentralisation est conçue comme un levier majeur de transformation des territoires, visant à rapprocher l'administration des citoyens, renforcer la participation locale et stimuler le développement socio-économique à la base. Les récentes avancées — élections régionales de mai 2024, municipales de juillet 2025 et validation technique de la Politique nationale de décentralisation en mars 2025 — témoignent de la cohérence et de la continuité de cette dynamique. D'une durée de 24 mois, le projet est financé à hauteur de 620 millions de FCFA à travers le Fonds Équipe France (FEF). Il s'inscrit dans la continuité du Programme d'Appui au Processus de Décentralisation au Togo (PAPDT) mis en œuvre entre 2022 et 2024 et entend consolider les acquis institutionnels et opérationnels du secteur.

que l'ANFCT, la Faîtière des communes du Togo (FCT) et le ministère délégué chargé du développement local.

Trois piliers pour des territoires plus performants

Le projet repose sur trois composantes clés destinées à structurer durablement l'action territoriale. La première concerne le renforcement des capacités des acteurs de la décentralisation, avec un appui accru à l'Agence nationale de formation des collectivités territoriales (ANFCT) pour intensifier la formation des élus locaux et du personnel territorial. La deuxième composante est axée sur la promotion de la coopération décentralisée. Elle vise à développer des partenariats locaux, nationaux et internationaux afin de mutualiser expertises, bonnes pratiques et ressources au service du développement local. Enfin, la troisième composante porte sur l'accompagnement de la régionalisation et du développement territorial. Elle apporte un soutien ciblé à la jeune architecture régionale issue des élections régionales de 2024, afin de renforcer l'efficacité et la cohérence de l'action publique à l'échelle régionale. La gouvernance du projet est assurée par deux instances complémentaires : un comité de pilotage stratégique et un comité technique opérationnel, garantissant une coordination étroite entre l'Ambassade de France et le MATGLAC, ainsi qu'un accompagnement des institutions clés telles

Une coopération historique tournée vers l'avenir

Dans son allocution, l'Ambassadeur de France au Togo, Augustin Favreau, a salué la constance de l'engagement togolais en faveur de la démocratie de proximité et du développement durable des territoires. Le ministre de l'Administration territoriale, de la Gouvernance locale et des Affaires coutumières, le colonel Awaté Hodabalo, a pour sa part souligné la qualité d'une coopération « dense et féconde », essentielle à la mise en œuvre de la vision du Président du Conseil. Il a rappelé que ce nouveau projet traduit une volonté partagée d'amplifier l'impact des réformes engagées au bénéfice des populations. Point d'orgue de la cérémonie, la signature et l'échange de parapheurs entre les deux parties ont formalisé le lancement du projet, symbolisant un engagement commun en faveur d'une gouvernance locale moderne, inclusive et performante. En amont, un échange bilatéral entre le ministre et l'Ambassadeur de France avait permis de passer en revue l'état de la coopération et d'identifier de nouvelles perspectives au service du développement territorial du Togo.



AUX DÉCIDEURS ...

La stabilité n'est plus une chance

Une croissance projetée entre 6,2 % et 6,3 % en 2025, combinée à une inflation ramenée à 0,8 %, place le Togo parmi les économies les plus résilientes de la sous-région. Cette performance n'est ni le fruit du hasard, ni celui d'un concours de circonstances : elle résulte d'une stratégie assumée, articulée autour de réformes profondes, d'investissements structurants et d'une gestion économique rigoureuse.

La dynamique économique observée n'a rien d'un sursaut ponctuel. Depuis plusieurs années, le Togo enchaîne des taux de croissance supérieurs à la moyenne de l'UEMOA, culminant à 6,5 % en 2024. Cette tendance est nourrie par la Feuille de route gouvernementale 2020-2025, dont les effets commencent réellement à redessiner le paysage productif national.

La Plateforme Industrielle d'Adétikopé (PIA) en est l'exemple le plus emblématique. En favorisant la transformation locale du coton et d'autres matières premières agricoles, elle amorce une rupture décisive avec le modèle traditionnel d'exportation brute. Ce basculement vers la valeur ajoutée crée des emplois, stimule les exportations et renforce la compétitivité du pays. À cela s'ajoutent les investissements dans les infrastructures : logistiques, énergétiques, routières... Le Port autonome de Lomé, désormais incontournable dans les échanges régionaux, continue de renforcer sa position stratégique. Cette vision industrielle et logistique intégrée consolide un socle de croissance durable.

Dans une Afrique de l'Ouest confrontée à une inflation souvent à deux chiffres, maintenir les prix à un niveau aussi bas relève d'une prouesse. En septembre 2025, le taux d'inflation s'est établi à 0,8 %, confirmant une trajectoire descendante initiée fin 2024.

Les causes sont claires : baisse des prix alimentaires, augmentation des récoltes, maîtrise du coût des transports... mais surtout l'action publique. Soutien à l'agriculture, stabilisation des prix sur les produits de grande consommation, allégements fiscaux et aides ciblées : une politique économique cohérente qui renforce le pouvoir d'achat tout en évitant les dérives inflationnistes.

Dans bien des pays, relancer l'économie rime avec flambée des prix. Le Togo démontre qu'il est possible de concilier dynamisme économique et stabilité des prix. Un équilibre rare, et surtout fragile, qu'il faudra continuer à protéger.

Pour autant, se réjouir ne suffit pas. Le Togo est lancé sur une trajectoire vertueuse, mais l'enjeu est désormais de transformer la croissance en développement durable. Trois défis se dessinent clairement : la soutenabilité des finances publiques, dans un contexte d'investissements massifs ; la diversification économique, indispensable pour réduire la vulnérabilité face aux chocs extérieurs et la productivité agricole, toujours insuffisante malgré les progrès réalisés.

Le pays devra donc intensifier ses réformes, attirer davantage d'investissements privés et accélérer la montée en gamme du secteur productif.

Le Togo aborde 2025 avec une confiance nouvelle, bâtie sur des fondations plus solides qu'il y a dix ans. La croissance est forte, l'inflation maîtrisée, les infrastructures modernisées, l'industrie en transformation. Mais au-delà des chiffres, c'est une philosophie de gouvernance économique qui se consolide : anticiper, investir et stabiliser.

L'heure est moins à l'autosatisfaction qu'à la lucidité. Le pays a démontré qu'il pouvait résister aux tempêtes. Il lui reste désormais à prouver qu'il peut accélérer, s'industrialiser davantage, mieux redistribuer et inscrire durablement sa population dans un cycle d'opportunités.

La stabilité n'est plus une chance. Elle est devenue une stratégie. À présent, il s'agit de la transformer en prospérité.

M.T

Le Togo en chiffres

DEMOGRAPHIE

	Pays	Afrique de l'Ouest	Afrique subsaharienne
Population (NU, 2023)	9,3 M	446 M	1,2 Md
Taux de croissance démographique (NU, 2023)	2,3%	2,3%	2,6%
Population en 2050 (estimations NU, 2023)	15,6 M	735 M	2,1 Mds
Taux de fertilité (NU, 2023)*	4,2	4,4	4,3
Mortalité infantile des enfants de moins de 1 an (NU, 2023)**	41	60	48
Taux de natalité chez les femmes âgées de 15 à 19 ans (2023, NU)***	77,1	91,2	94,4
Part de la population âgée de moins de 15 ans (NU, 2023)	39,9%	41,5%	41%
Espérance de vie à la naissance (NU, 2023)	62,7 ans	58,3 ans	62,1 ans
Part de la pop. urbaine (NU, 2023)	44,5%	49,5%	43,1%

* Nombre d'enfants par femme. ** Nombre de décès pour 1000 enfants. *** Nombre de naissances pour 1000 femmes.

• Source : tresor.economie.gouv.fr

27ème Assemblée Générale Ordinaire

La CCR-UEMOA fixe le cap pour le secteur privé

La Chambre Consulaire Régionale de l'UEMOA (CCR-UEMOA) a tenu, du 9 au 11 décembre 2025 à Dakar, la 27^e session de son Assemblée Générale Ordinaire. La rencontre de haut niveau a réuni autorités sénégalaises, représentants de la Commission de l'UEMOA, acteurs du secteur privé et corps diplomatique autour des enjeux de gouvernance, de compétitivité et d'intégration économique sous-régionale.

• Joëlle Yanclo

Organisée à Dakar, la 27^e session de l'Assemblée Générale Ordinaire de la CCR-UEMOA s'est déroulée dans un contexte marqué par de fortes attentes en matière d'intégration économique et de dynamisation du secteur privé communautaire. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Secrétaire d'État sénégalais chargé du Développement des PME/PMI, Ibrahima Thiam, qui a insisté sur le rôle central du secteur privé dans la construction d'une croissance inclusive et durable au sein de l'espace UEMOA. Aux côtés des membres élus de la CCR-UEMOA, la session a enregistré la participation d'éminentes personnalités, notamment des représentants du corps diplomatique, de la Commission de l'UEMOA et du secteur privé sénégalais. Les interventions de Khady Evelyne D. Ndiaye, Directrice du Secteur privé, de Serigne Mboup, Président de l'Union nationale des Chambres de commerce, d'industrie et d'agriculture du Sénégal, et d'Atepa Goudiaby, Président du Club des investisseurs du Sénégal, ont enrichi les débats en mettant en lumière les défis structurels auxquels font



face les entreprises communautaires. Dans son discours, la Présidente de la CCR-UEMOA, Hélène Nosolini Embalo, a souligné l'ambition collective de l'institution et rappelé les priorités de la mandature 2024-2027. Celles-ci s'articulent autour du renforcement de la compétitivité du secteur privé, de la stimulation des échanges intra-communautaires et d'une meilleure implication des chambres consulaires nationales dans le processus d'intégration régionale.



Gouvernance, transparence et priorités pour l'avenir

Les travaux de l'Assemblée Générale ont permis de faire un point approfondi sur la mise en œuvre des résolutions adoptées lors de la session de décembre 2024. Une attention particulière a été portée à l'évolution de la gouvernance de l'institution, à la gestion budgétaire et à la situation des cotisations des chambres consulaires nationales, considérées comme

un levier essentiel pour la viabilité financière de la CCR-UEMOA. Les rapports d'activités et financier 2025 ont été présentés et examinés, confirmant la solidité et la transparence de la gestion de l'institution. Dans le même esprit, les rapports du Comité d'Audit et de Conformité (CAC) et du Comité de Suivi et de Pilotage (CSP) du Plan d'Actions de la mandature 2024-2027 ont été adoptés. Ces validations traduisent des avancées notables dans la consolidation des mécanismes de contrôle interne et

de suivi stratégique. L'Assemblée a également adopté le projet de Plan d'Actions et le Budget 2026, posant ainsi les bases des priorités futures. Innovation, entre-



preneuriat, durabilité économique et adaptation aux mutations du commerce régional figurent au cœur des orientations retenues. Pour la CCR-UEMOA, il s'agit de mieux outiller le secteur privé afin qu'il puisse jouer pleinement son rôle dans la transformation économique

et l'intégration des marchés de l'Union.

Le secteur privé au cœur de l'intégration régionale

La session a été marquée par une leçon inaugurale prononcée par le Secrétaire d'État, au nom du Premier ministre du Sénégal, Ousmane Sonko, sur le thème : « Le Sénégal à l'horizon 2030 : quel rôle pour le secteur privé communautaire ? ». Cette intervention a offert une lecture prospective des défis et opportunités qui s'offrent au secteur privé, tant au niveau national que communautaire, dans un contexte de mutation des économies ouest-africaines. En marge des travaux, la Présidente de la CCR-UEMOA et les membres du Bureau ont été reçus par le Premier ministre sénégalais. Cette audience a permis d'échanger sur les préoccupations du secteur privé communautaire et de recueillir des orientations stratégiques pour renforcer sa contribution au développement régional. Pour rappel, la CCR-UEMOA a pour mission principale de favoriser l'implication effective du secteur privé dans le processus d'intégration de l'Union. Instance suprême de l'institution, l'Assemblée Générale joue un rôle clé dans la définition des orientations stratégiques. À l'issue de cette 27^e session, la CCR-UEMOA réaffirme sa volonté d'agir dans un esprit de coopération, de solidarité et de développement durable, au service d'un espace UEMOA plus intégré et plus compétitif.

Le Togo en chiffres

	2023	2024
Croissance du PIB réel (FMI)	5,6 %	5,3 %
Croissance du PIB réel par habitant (FMI)	3,1 %	2,8 %
Taux d'inflation moyen annuel (FMI)	5,3 %	2,7 %
Solde budgétaire global, dons compris (en % du PIB, FMI)	-6,7 %	-4,9 %
Dette publique (en % du PIB, FMI)	68,0 %	69,7 %
Recettes publiques (en % du PIB, FMI)	19,8 %	19,0 %
Solde courant externe (en % du PIB, FMI)	-2,9 %	-3,0 %
Réserves en mois d'importations (FMI, Regional Economic Outlook) (UEMOA)	3,2 mois	3,3 mois

PIB nominal en 2023 (FMI)

Population en 2023 (FMI)

PIB/hab en 2023 (FMI)

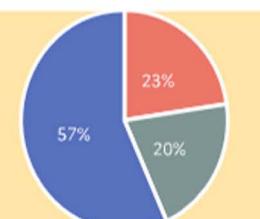
Répartition sectorielle du PIB en 2022 (CNUCED)

■ Agriculture ■ Industrie ■ Services

9,1 Mds USD

9,1 M

1 001 USD



Source : tresor.economie.gouv.fr

Stimuler l'agriculture intelligente face au climat

La BIDC et le GGGI concluent un accord de financement de 600 000 USD

La Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC) et le Global Green Growth Institute (GGGI) ont signé le 11 décembre à Lomé un accord de financement de 600 000 dollars américains destiné à soutenir l'Initiative ouest-africaine pour une agriculture intelligente face au climat (WAICSA).

• Joël Yanclo

À travers cet accord, la Banque, par le biais de son Fonds Régional pour l'Agriculture et l'Alimentation (FRAA), confirme son engagement en faveur d'une transformation agricole durable et inclusive en Afrique de l'Ouest. Le financement de 600 000 USD constitue un fonds d'amorçage destiné à donner un nouvel élan à la mise en œuvre du projet WAICSA, conçu pour promouvoir une agriculture capable de faire face aux défis climatiques croissants. Concrètement, ce financement permettra d'élargir l'assistance technique offerte aux acteurs du secteur agricole et de faciliter la mobilisation de ressources additionnelles. Il vise également à mettre en place un dispositif de soutien aux institutions financières, aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) et aux entreprises agricoles, afin de leur fournir des outils adaptés et des capacités renforcées pour mieux s'adapter aux effets du changement climatique. L'objectif est de favoriser l'émergence de chaînes de valeur agricoles plus résilientes, productives et durables, tout en contribuant aux efforts régionaux d'atténuation et d'adaptation.

Vision partagée pour la sécurité alimentaire

Lors de la cérémonie, le Président de la BIDC et de son



Conseil d'Administration, Dr George Agyekum Donkor, a souligné le caractère stratégique de ce partenariat. Selon lui, l'agriculture intelligente face au climat constitue un pilier central de la mission de la Banque, qui œuvre pour un développement durable, inclusif et résilient au changement climatique dans l'ensemble de la sous-région. Il a rappelé que le projet WAICSA s'inscrit dans le domaine opérationnel « Réponse au changement climatique » du FRAA et représente une intervention phare pour renforcer la sécurité alimentaire régionale. Au-delà de la sécurité alimentaire, le WAICSA ambitionne de stimuler les investissements verts et de créer de nouvelles opportunités économiques pour des millions de petits exploitants agricoles et d'entreprises agroalimentaires. Dans un contexte marqué par la vulnérabilité accrue des systèmes agricoles face aux aléas climatiques, cette initiative apparaît comme une réponse structurante, capable de concilier productivité, durabilité environnementale et inclusion économique. De son côté, la délégation du GGGI,

conduite par sa Directrice régionale pour l'Afrique, Mme Katerina Syngellakis, a salué le leadership de la BIDC dans la promotion de l'action climatique en Afrique de l'Ouest. Elle a réaffirmé l'engagement du GGGI à accélérer les investissements verts dans la sous-région et à accompagner les pays de la CEDEAO dans la mise en œuvre de solutions innovantes pour une croissance durable. L'accord signé entre la BIDC et le GGGI intervient dans un contexte régional où l'agriculture, pilier des économies ouest-africaines, est de plus en plus exposée aux impacts du changement climatique. Sécheresses récurrentes, inondations, dégradation des sols et variabilité des saisons agricoles menacent la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance de millions de personnes. Face à ces défis, l'agriculture intelligente face au climat s'impose comme une approche incontournable, combinant adaptation, atténuation et augmentation durable de la productivité.

Togo

Niamtougou accueille la Foire ouest africaine des semences paysannes

Au Nord du Togo, la ville de Niamtougou (439 km de Lomé) abrite jusqu'au jeudi 11 décembre 2025, la Foire ouest africaine des semences paysannes (FOASP). L'événement réunit des acteurs agricoles venus de 30 pays africains, ainsi que des délégations européennes, asiatiques et américaines. Cette mobilisation place le Togo au centre des échanges régionaux sur l'agroécologie et la souveraineté semencière.

Organisée au Centre international de développement agro-pastoral de Baga (CIDAP), la foire met l'accent sur la préservation des semences traditionnelles, dans un contexte de dégradation des sols, d'irrégularité climatique et d'érosion de la biodiversité. Les participants échangent sur les méthodes de sélection paysanne, les pratiques agricoles rési-



lientes et les voies de valorisation des filières locales. En prélude à l'ouverture, une maison de semences paysannes a été inaugurée à Lassa Elimdè, dans la commune Kozah 1. Ceci, en vue de sécuriser la production locale de semences maraîchères et

réduire la dépendance aux importations, un enjeu stratégique pour les exploitants togolais. Selon la Fédération nationale des maraîchers du Togo, cette infrastructure vient répondre à des besoins récurrents d'accès à des semences adaptées. La foire s'accompagne d'ateliers, de formations et de visites de fermes agroécologiques....

Avec Togo First

Distinction

La France élève Émile Atigaku au rang de Chevalier du Mérite agricole

Directeur exécutif de l'ONG Pionniers en Action pour le Développement Intégré à l'Environnement (PADIE), Émile Afetèle Atigaku a reçu, le jeudi 11 décembre 2025 à Lomé, la décoration de Chevalier de l'Ordre du Mérite agricole. La distinction, remise par l'ambassadeur de France au Togo, Augustin Favereau, vient récompenser plus de vingt ans d'engagement du Togolais aux côtés des collectivités, à travers des initiatives de développement agricole.



Cette cérémonie de remise des insignes de Chevalier dans l'Ordre du Mérite agricole marque la reconnaissance, par la République française, de vos nombreux mérites », a souligné le diplomate Français. En tant que directeur exécutif du PADIE, Émile Atigaku s'est illustré par son accompagnement des acteurs locaux, notamment dans le secteur agricole. Il a œuvré pour une agriculture plus moderne, plus inclusive et plus durable. Pour lui, cette distinction représente l'aboutissement de « l'engagement à soutenir les producteurs, les jeunes, les femmes, les coopératives, les collectivités locales et tous ceux qui, au quotidien, façonnent notre avenir agricole », un engagement conforme aux orientations du président du Conseil, Faure Gnassingbé. Aujourd'hui salué pour son action, Émile Atigaku ambitionne d'aller plus loin. Désormais maire de la commune Kloto 1, il entend mettre ses acquis au service de cette mu-

nicipalité où la majorité des populations vivent de l'agriculture. Le nouveau chevalier de l'Ordre du Mérite agricole mène actuellement des recherches sur la gouvernance locale et l'accès à l'eau potable en région Maritime. Son engagement pour le développement agricole au sein des collectivités l'a conduit à occuper plusieurs postes de responsabilité : il a présidé le Conseil de Concertation pour l'Eau et l'Assainissement de Base au Togo (CCEABT), et oc-

Avec focusinfo.tg

Justice

Les surveillants pénitentiaires dotés d'un nouveau guide

Au Togo, les surveillants de l'administration pénitentiaire disposent d'un nouveau guide destiné à renforcer leurs compétences. Le manuel intitulé « Guide du Surveillant de l'Administration Pénitentiaire » a été officiellement remis au ministre en charge de la justice, Pacôme Adjourové, le jeudi 11 décembre par la Commission nationale des Droits de l'Homme (CNDH), qui en est l'auteur.

É laboré dans le cadre du projet « Consolidation du cadre de prévention de la torture et du mécanisme national de prévention de la torture (MNP) au Togo (phase 1) », le document vient structurer les pratiques professionnelles autour des normes nationales et internationales en matière d'incarcération. Il est subdivisé en cinq parties couvrant les principes fondamentaux de l'emprisonnement, les règles générales de gestion des détenus, les dispositions spécifiques liées à la détention des femmes, celles concernant les mineurs, ainsi que des conseils pratiques destinés à guider les surveillants dans leur travail quotidien.

« Nous sommes convaincus qu'avec ce guide, les surveillants de l'administration pénitentiaire vont, dans leur quotidien, chercher à humaniser les prisons et à améliorer les conditions de détention. De ce fait, les détenus seront

plus à l'aise et leur séjour carcéral s'effectuera dans de meilleures conditions », a indiqué le directeur de l'administration pénitentiaire et de réinsertion, Idrissou Aki-bou. Pour rappel, les agents pénitentiaires ont pour mission d'assurer la sécurité des milieux carcéraux, de veiller au respect des droits fondamentaux des personnes

(Togo Officiel)



TOUTE L'ACTUALITÉ ECONOMIQUE DU TOGO ET D'AILLEURS



» **Couverture médiatique**



» **Insertion publicitaire**



» **Publi-reportage ...**

Accédez à notre **Site Web** et tenez vous
informer en temps réel de toute l'actualité !!

... *L'économiste du Togo, le journal des décideurs ...*

Sahel

La banque confédérale de l'AES officiellement créée

L'Alliance des États du Sahel confirme la création de sa banque régionale après la validation de ses statuts. La nomination des dirigeants et la mobilisation des fonds additionnels constituent les prochaines étapes.

La Banque Confédérale pour l'Investissement et le Développement de l'Alliance des États du Sahel (BCID-AES) est officiellement créée. L'annonce a été faite le vendredi 12 décembre 2025 par le ministre burkinabé de l'Économie et des Finances, Aboubakar Nacanabo, porte-parole des ministres de l'AES. Avec ses homologues du Niger et du Mali, il a été reçu à Bamako par le président de la Confédération, le dirigeant malien Assimi Goïta, pour présenter les résultats des travaux techniques menés depuis plusieurs mois. Ces travaux ont permis la validation et la signature des statuts de la BCID-AES, étape qui marque sa création juridique, presque 7 mois après l'annonce fin mai 2025 de l'intention de mettre en place une banque d'investissement régionale destinée à soutenir les projets économiques et infrastructurels majeurs du bloc.

Les rôles et missions de la BCID-AES

La BCID-AES a pour mission de mobiliser des ressources souveraines et de financer des projets considérés comme prioritaires par les trois États membres de l'AES. Ces projets couvrent plusieurs secteurs structurants, notamment les infrastructures routières et le dé-



senclavement, l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'énergie et les interconnexions régionales, ainsi que l'appui aux entreprises privées, en particulier pour les projets alignés sur les priorités nationales. Cet instrument financier s'inscrit donc dans la logique des banques de développement régionales telles que la BOAD au sein de l'UEMOA, ou la BDEAC en Afrique centrale, qui mobilisent chaque année des financements pour soutenir les projets publics et privés de leurs États membres. Les trois États de l'AES ont déjà engagé un capital initial pour la BCID, mais son montant n'a pas encore été rendu public. Un prélèvement confédéral est également prévu pour renforcer les ressources de la banque.

Prochaines étapes et questions en suspens

Avec l'adoption de ses sta-

tuts, la BCID-AES peut désormais entrer en phase opérationnelle. Les prochaines étapes annoncées concernent la nomination de ses dirigeants, la fixation du cadre de gestion interne et la mobilisation de financements additionnels. Selon Assimi Goïta, la banque deviendra le bras financier de l'AES, chargé de soutenir les projets publics et privés dans les pays membres. Avec sa création, plusieurs questions stratégiques restent cependant ouvertes, notamment sur le montant du capital de départ, ainsi que sur l'ouverture éventuelle de ce dernier. La BCID-AES pourra-t-elle accueillir des partenaires internationaux et des États non membres ? Ces éléments permettront d'apprécier sa capacité à financer des projets à grande échelle, dans un espace sahélien qui affiche des besoins importants.

Avec Agence Ecofin

Ghana

First National Bank obtient un prêt de 20 millions \$ de BII pour les MPME

Cette opération s'inscrit dans une démarche visant à renforcer le financement du secteur privé au Ghana, particulièrement pour les petites entreprises. Malgré leur poids économique, leur capacité d'accès au crédit demeure limitée.

First National Bank, une banque ghanéenne qui offre des services de banque de détail, d'affaires, d'entreprise et de banque d'investissement, a annoncé le jeudi 4 décembre 2025, avoir signé un accord de prêt de 20 millions \$ avec British International Investment (BII). Ce financement vise à renforcer l'accès au crédit pour les micro, petites et moyennes entreprises (MPME), considérées comme un pilier essentiel de l'économie du pays. Ces entreprises représentent en effet plus de 90% des entreprises ghanéennes, contribuent à 60 % du PIB et assurent 80 % des emplois, selon BII. Malgré leur importance, elles continuent de faire face à un accès limité au capital, dont les financements à long terme



indispensables pour soutenir leur expansion. Grâce à ce nouveau partenariat, First National Bank pourra élargir son soutien aux MPME en leur proposant davantage de prêts à terme et de fonds de roulement, en particulier pour celles qui cherchent à se relancer ou à se développer, dans un contexte économique encore fragile. Pour BII, cet accord illustre son engagement à accompagner les entreprises africaines qui favorisent une croissance inclusive, créent des emplois et renforcent la résilience économique. La collaboration avec First National

Bank vise ainsi à ouvrir de nouvelles perspectives aux entrepreneurs, encourager l'innovation et soutenir le développement durable. Cet accord intervient alors que la banque ghanéenne affiche une performance financière notable au premier semestre 2025. Selon les états financiers non audités au 30 juin 2025, le bénéfice après impôts s'est établi à 39,57 millions de cedis (3,47 millions \$), contre 3,38 millions de cedis un an plus tôt. La banque a aussi renforcé sa base de capitaux propres, passée de 353,73 millions de cedis en juin 2024 à 935,81 millions en juin 2025. Par ailleurs, son portefeuille de prêts et avances est également en progression sur la période sous revue.

Avec Agence Ecofin

Canada – Groupe de la BAD

Des échanges pour redessiner la coopération

La vice-présidente principale du groupe de la Banque africaine de développement, Marie-Laure Akin-Olugbade a reçu l'envoyé spécial pour l'Afrique du Canada, l'ambassadeur Ben Marc Diendéré, ce mardi 9 décembre 2025 au siège de l'institution. Une rencontre conviviale pendant laquelle des échanges francs ont permis de poser les jalons d'une relation renouvelée.

• Junior Aredola

Le Canada est un partenaire et un très grand soutien de la Banque. Votre pays a montré un leadership sur des sujets tels que le climat, la croissance inclusive et aussi la question de l'égalité des genres », a déclaré Marie-Laure Akin-Olugbade. Elle a également rappelé que le Canada fait partie des cinq plus gros contributeurs du Fonds africain de développement, guichet concessionnel du Groupe de la Banque africaine de développement, dont la 17e reconstitution des ressources aura lieu à Londres les 15 et 16 décembre 2025. « Nous croyons en la Banque africaine de développement, un instrument important pour le continent », a pour sa part souligné Ben Marc Diendéré, présent en Côte d'Ivoire à l'occasion de l'investiture du président Alassane Ouattara. « Au-delà de la relation que nous entretenons, le Canada a lancé sa stratégie Canada-Afrique afin de renforcer notre coopération avec le continent. En tant que pays, nous avons des enjeux poli-



tiques de diversification des marchés. Nous voulons voir comment les entreprises canadiennes peuvent profiter de l'instrument qu'est la Banque africaine de développement », a-t-il ajouté. L'envoyé spécial du Canada pour l'Afrique a évoqué des thèmes de prédilection qui pourraient, à l'avenir, être au cœur de ce partenariat. Il s'agit entre autres des énergies renouvelables, des mines, de l'agrobusiness, de la santé, de l'enseignement et la formation technique et professionnelle, de l'intelligence artificielle, de la transformation numérique ou encore des industries culturelles et créatives. Marie-Laure Akin-Olugbade et son équipe ont présenté la Stratégie décennale adoptée en 2024 ainsi que les Quatre points cardinaux qui guident les investissements de la Banque. La vice-présidente

principale a présenté des temps forts qui permettent de renforcer le partenariat, à savoir les séminaires d'opportunités d'affaires qui se tiennent deux fois par an. Elle a ensuite souligné que l'Africa investment forum - dont la dernière édition a clôturé le 29 novembre et qui a permis d'enregistrer près de 15,3 milliards de dollars d'intérêt d'investissement couvrant 39 projets bancables - est une parfaite opportunité pour les entreprises canadiennes. Elle a enfin soulevé des pistes de partenariats, à commencer par le financement de la conception et d'études de faisabilité de projets et encouragé les entreprises à participer aux appels d'offres de programmes que la Banque accompagne. Le représentant spécial a adressé une invitation à la Banque, à venir au Canada, afin de présenter ses activités au secteur privé. Les participants à la rencontre ont convenu de la mise en place d'une feuille de route pour poser les bases d'un renouvellement de la relation et afin de travailler ensemble différemment.

Nigeria

La Banque centrale valide 82 licences et accélère la refonte du marché des changes

Le Nigeria tente de stabiliser un marché des changes sous tension depuis deux ans. La mesure stratégique intervient dans un contexte de volatilité persistante du naira, de pénurie de devises et de lutte contre les circuits parallèles. Elle devrait permettre d'amorcer la consolidation d'un secteur clé pour la crédibilité monétaire du pays.

La Banque centrale du Nigeria (CBN) vient d'accorder des licences définitives à 82 bureaux de change (BDC), près d'un an après une opération de nettoyage sans précédent qui avait entraîné la révocation de plus de 4000 licences jugées non conformes. L'institution monétaire poursuit ainsi son entreprise de normalisation d'un marché long-temps marqué par l'opacité et des pratiques informelles difficiles à contrôler. Dans son communiqué, la CBN rappelle que seuls les opérateurs listés sur son site officiel sont désormais autorisés à exercer. Les activités menées en dehors de ce cadre relèvent « clairement de l'illégalité », prévient-elle, dans un climat où la volatilité persistante du naira continue d'alimenter les tensions économiques. Le nouveau dispositif réglementaire, entré en vigueur le 27 novembre, introduit deux catégories de licences. Les opérateurs Tier 1 doivent mobiliser un capital minimum de 2 milliards de nairas, tandis que les acteurs Tier 2 doivent disposer de 500 millions de nairas. Dans les faits, seuls deux opérateurs ont obtenu le statut Tier 1, quand 80 autres se limitent à une présence dans un seul État. Cette segmentation vise à instaurer un marché plus structuré, moins perméable aux flux informels et davantage aligné sur les standards internationaux. Pour Abuja, la réforme n'est pas seulement administrative : elle constitue un levier de stabilisation économique. Depuis 2023, le Nigeria fait face à de fortes tensions sur les réserves en devises, sur fond de demande soutenue de dollars et d'écart persistants entre le taux officiel et le marché parallèle. La CBN a multiplié les mesures : interdiction du street-trading, relèvement des exigences de conformité, obligations renforcées de reporting et reprise partielle des ventes officielles aux BDC. Conséquence : le secteur, longtemps fragmenté, entame une phase de consolidation accélérée. Afin d'éviter une transition brutale, la Banque centrale a supprimé les frais annuels de renouvellement de licence pour les opérateurs éligibles en 2025. Mais les contraintes demeurent strictes : respect des plafonds de transaction, vérification d'identité systématique et transmission régulière des données à la CBN. Les observateurs restent prudents. Si l'octroi de 82 licences est un pas vers un marché plus transparent, la capacité de ces réformes à réduire durablement l'écart entre les différents taux de change reste à démontrer, surtout dans un pays dominé par l'informel. Le succès du dispositif dépendra de la discipline des opérateurs, de l'efficacité du contrôle et de la capacité de la CBN à restaurer la confiance dans sa politique monétaire.

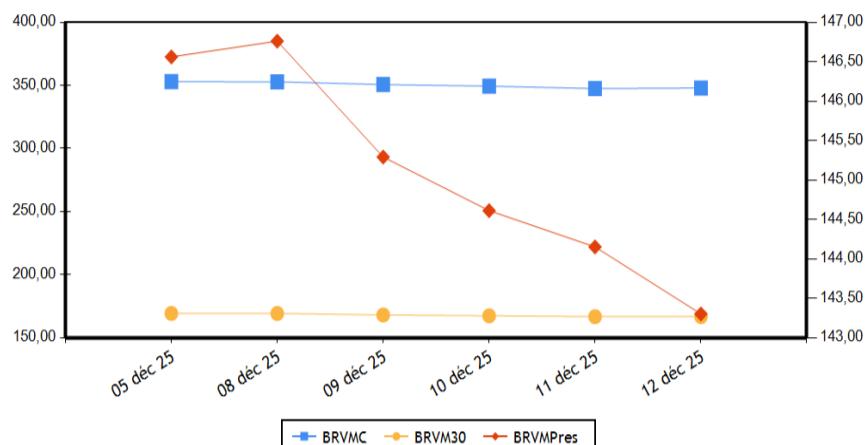
Avec Agence Ecofin

BRVM COMPOSITE	347,81
Variation Jour	0,13 % 
Variation annuelle	26,01 % 

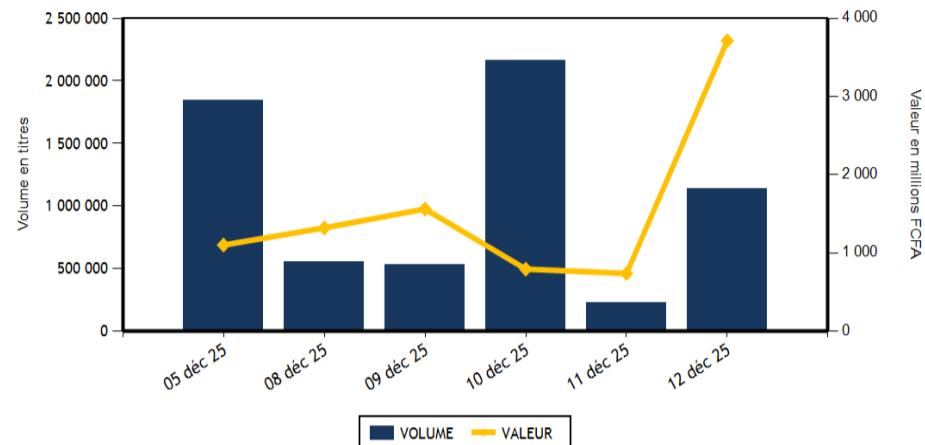
BRVM 30	166,65
Variation Jour	0,01 % 
Variation annuelle	20,12 % 

BRVM PRESTIGE	143,30
Variation Jour	-0,59 % 
Variation annuelle	24,78 % 

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	13 410 063 777 804	0,13 %
Volume échangé (Actions & Droits)	327 092	51,96 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	389 302 853	-38,88 %
Nombre de titres transigés	46	0,00 %
Nombre de titres en hausse	18	-10,00 %
Nombre de titres en baisse	23	64,29 %
Nombre de titres inchangés	5	-58,33 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	11 440 641 740 639	3,32 %
Volume échangé	812 434	9 149,02 %
Valeur transigée (FCFA)	3 321 909 056	3 218,91 %
Nombre de titres transigés	12	100,00 %
Nombre de titres en hausse	2	100,00 %
Nombre de titres en baisse	2	0,00 %
Nombre de titres inchangés	8	166,67 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ERIUM CI (Ex AIR LIQUIDE CI) (SIVC)	1 080	7,46 %	116,00 %
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	2 850	7,34 %	50,00 %
SICABLE CI (CABC)	2 300	4,55 %	121,15 %
BANK OF AFRICA BN (BOAB)	5 965	2,76 %	61,87 %
SOLIBRA CI (SLBC)	26 700	2,20 %	106,18 %

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SAFCA CI (SAFC)	3 240	-6,09 %	350,00 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	1 425	-5,94 %	137,50 %
SUCRIVOIRE (SCRC)	1 000	-3,85 %	29,03 %
ECOBANK COTE D'IVOIRE (ECOC)	15 210	-3,73 %	72,94 %
SETAO CI (STAC)	1 070	-2,73 %	137,78 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	143,30	-0,59 %	24,78 %	8 181	99 144 980	10,89
BRVM-PRINCIPAL	(**)	219,74	0,18 %	59,11 %	318 911	290 157 873	13,40

INDICES SECTORIELS ANCIENS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	264,92	0,54 %	125,73 %	11 999	97 734 095	10,19
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	738,87	0,80 %	-3,29 %	10 869	57 720 775	10,28
BRVM - FINANCES	16	147,38	-0,34 %	44,85 %	267 654	149 133 363	9,50
BRVM - TRANSPORT	1	361,04	-0,34 %	9,88 %	2 073	3 011 600	3,81
BRVM - AGRICULTURE	5	338,20	-0,22 %	71,61 %	6 375	34 413 260	11,03
BRVM - DISTRIBUTION	7	502,52	-2,00 %	49,88 %	25 784	44 534 825	47,49
BRVM - AUTRES SECTEURS	2	590,95	-0,55 %	-9,01 %	2 338	2 754 935	9,07

INDICES SECTORIELS NOUVEAUX

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	96,20	0,83 %	-3,80 %	2 081	35 103 655	10,14
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	168,10	-3,09 %	68,10 %	24 270	39 909 590	60,10
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	144,85	-0,33 %	44,85 %	267 654	149 133 363	9,50
BRVM - CONSOMMATION DE BASE	(**)	221,56	0,39 %	121,56 %	10 058	110 043 035	10,69
BRVM - INDUSTRIELS	6	125,40	0,55 %	25,40 %	9 674	13 547 525	6,30
BRVM - ENERGIE	4	114,39	-0,12 %	14,39 %	4 567	18 948 565	14,32
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	112,01	0,04 %	12,01 %	8 788	22 617 120	9,95

Union européenne

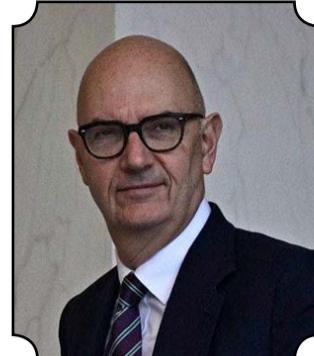
Taxe de 3 euros sur tous les petits colis chinois importés

Les colis d'une valeur inférieure à 150 euros, dont plus de 90% arrivent de Chine, seront taxés dès le 1er juillet.

Trois euros par paquet, à compter du 1er juillet 2026: les États européens se sont entendus vendredi sur la taxation des petits colis importés dans l'Union européenne, une mesure qui vise à contrer l'afflux de produits chinois à bas prix sur le marché européen. Quelque 4,6 milliards d'envois d'une valeur inférieure à 150 euros sont entrés sur le marché européen en 2024, soit plus de 145 chaque seconde. Sur ce total, 91% provenaient de Chine. Il y a un mois, les ministres des Finances européens avaient approuvé la suppression dès l'an prochain de l'exonération de droits de douane dont bénéficient ces «petits colis».

Incapacité de contrôler leur conformité

Cet afflux de paquets importés sans aucun droit de douane est dénoncé avec plus en plus de vigueur comme une forme de concurrence déloyale par les producteurs et les commerçants européens. De plus, la masse de colis arrivant dans les aéroports et ports européens est telle que les douaniers sont fréquemment dans l'incapacité de contrôler leur conformité. Difficile



dans ces conditions d'intercepter les produits dangereux ou contrefaçons avant qu'ils n'arrivent dans les mains des consommateurs. «L'instauration d'un montant forfaitaire sur les petits colis est une victoire majeure pour l'Union européenne», a salué le ministre français de l'Économie Roland Lescaure, qui a porté ce combat à Bruxelles.

Des travaux d'Herckule

La France, en plein bras de fer avec le géant de l'e-commerce d'origine chinoise Shein, après le scandale de la vente de poupées sexuelles d'apparence enfantine et d'armes de catégorie A, est en pointe dans ce dossier. La mesure était en fait déjà prévue dans le cadre de la réforme de l'Union douanière

(le système douanier européen), mais celle-ci ne doit s'appliquer qu'en 2028. Les ministres de l'Economie de l'UE se sont donc entendus à Bruxelles sur un dispositif transitoire, qui s'appliquera à partir du 1er juillet prochain, et jusqu'à l'entrée en vigueur d'une solution pérenne qui devrait accompagner ou précéder la réforme douanière.

Une première étape

En revanche, la mesure ne s'appliquera qu'en juillet, alors que Paris militait pour une entrée en vigueur dès le premier trimestre. Mettre en place un système transitoire «n'est pas simple, car nous devons le faire avec nos moyens existants», en attendant la plateforme de données, avait expliqué en amont un diplomate européen. La taxation des petits colis n'est qu'une première étape d'une offensive de l'UE contre l'avalanche de produits chinois qui entrent sur son territoire : elle devrait s'accompagner de l'instauration à partir de novembre 2026 de frais de traitement sur ces mêmes colis valant moins de 150 euros. Bruxelles a proposé en mai de les fixer à deux euros par paquet.

(afp)

France

Brandt en liquidation judiciaire, 700 emplois supprimés

Fleuron industriel français, le groupe centenaire d'électroménager était en grandes difficultés depuis son placement en redressement judiciaire.

Un choc: la justice a prononcé jeudi la liquidation judiciaire du groupe centenaire d'électroménager Brandt, fleuron industriel français qui disparaît en laissant quelque 700 salariés au chômage à la veille de Noël. «C'est une terrible nouvelle, un choc et un coup très dur porté à l'industrie française», a indiqué à l'AFP le président de la région Centre-Val de Loire François Bonneau, évoquant un «traumatisme» pour les quelque 700 emplois du groupe supprimés après cette décision du tribunal des activités économiques (TAE) de Nanterre. Bercy a de son côté exprimé sa «profonde tristesse» après la liquidation d'un «fleuron français».



«C'était bien ici, on est tous sous le choc. Les fêtes de Noël seront tristes», a déclaré à l'AFP Célia Pinto à l'AFP, devant plusieurs braseros allumés. Comme d'autres, elle a décidé de brûler des documents administratifs devant l'usine, façon de dire «au revoir à Brandt». Face au risque d'une mise en liquidation, particulièrement redouté, un projet de Scop (société coopérative et participative), soutenu par le groupe Revive, devait pourtant permettre de sauver au moins 370 emplois. Cette offre, présentée comme celle de la dernière chance, avait reçu ces derniers jours un large soutien des pouvoirs publics et d'une majorité de salariés. La tâche s'annonçait difficile.

Salariés en colère

Devant une des usines du groupe, à Vendôme, qui emploie 93 salariés dans le Loir-et-Cher, une soixantaine de salariés ont fait part de leur colère. «C'est une décision très choquante. On a tout fait, mais ça n'a pas marché, on

La coopérative était aussi l'unique possibilité de sauver les deux usines du groupe, situées près d'Orléans (Loiret), et à Vendôme (Loir-et-Cher). Avec cette décision, environ 450 postes industriels sont supprimés. Au total, quelque 700 emplois disparaissent, alors que leurs salaires ne seront plus versés après le 15 décembre. «C'est de la rage, de la colère, de l'incompréhension. On se sera battus jusqu'au bout», a abondé le secrétaire CGT Melkonyan Khachatur auprès de l'AFP, évoquant avec aperture «un beau cadeau de Noël». Avec cette décision, le fabricant des produits Brandt disparaît, tout comme les trois autres marques françaises d'électroménager Vedette, Sauter et De Dietrich. Outre ses deux usines en France, en Centre-Val de Loire, Brandt possède un centre de service après-vente en région parisienne, à Saint-Ouen-L'Aumône (Val-d'Oise). Son siège social est situé à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

(afp)

Etats-Unis

Mi-mandat 2026: Trump admet un scénario défavorable

Donald Trump a reconnu que les républicains pourraient perdre les législatives de mi-mandat en 2026, malgré une économie qu'il juge «historique».

Donald Trump a reconnu que les républicains pourraient perdre les législatives de mi-mandat en 2026, malgré ce qu'il considère être des succès économiques depuis près d'un an, dans un entretien au Wall Street Journal (WSJ) publié samedi soir. «J'ai créé la plus grande économie de l'histoire. Mais il faut du temps pour que les gens s'en rendent compte», a constaté le président des Etats-Unis dans cette interview que le quotidien économique dit avoir réalisée vendredi dans le Bureau ovale. «Tout cet argent qui est en train de se déverser dans notre pays (permet) en ce moment de bâtir des choses: des usines automobiles, de l'IA, beaucoup de trucs. (Mais) je ne peux pas vous dire comment cela va se traduire pour l'électeur. Tout ce que je peux faire, c'est mon boulot», a admis le milliardaire républicain.

Une économie désor mais «florissante»

Revenu à la Maison Blanche le 20 janvier, Donald Trump assure régulièrement que l'économie des Etats-Unis



est désormais florissante et continue de rejeter la responsabilité de l'inflation sur son prédécesseur démocrate Joe Biden. «Je pense que d'ici à ce qu'on parle des élections, dans encore quelques mois, je pense que le niveau des prix sera bon», a affirmé le président au WSJ, à près d'un an des législatives de mi-mandat qui permettront, début novembre, de renouveler la Chambre des représentants et un tiers du Sénat. «Même ceux, vous savez, qui ont eu une présidence réussie», ont essayé des revers, a encore reconnu l'ancien promoteur immobilier de 79 ans, élu une première fois en 2016. «Nous verrons ce qu'il va se passer. Nous devrions gagner. Mais, vous savez, statistiquement, c'est très difficile de gagner», a

encore dit Donald Trump au journal américain. La première économie mondiale vaut «25/20» (A++++), avait-il affirmé au média Politico, dans un entretien publié mardi.

Environ 31% des Américains satisfaits

Le locataire de la Maison Blanche, réélu en novembre 2024 sur sa promesse de réduire le taux d'inflation, martèle que les prix baissent, alors que nombre de ses concitoyens se plaignent toujours de la vie chère. Selon une enquête d'opinion de l'université de Chicago pour l'agence AP, publiée jeudi, seulement 31% des Américains sont satisfaits de la politique économique de Donald Trump. «Quand les sondages vont-ils refléter la grandeur de l'Amérique aujourd'hui?» avait-il alors tonné sur sa plateforme Truth Social. «Quand dira-t-on enfin que j'ai créé, sans inflation, peut-être la meilleure économie de l'histoire de notre pays? Quand les gens vont-ils comprendre ce qu'il se passe?»

(afp)

France

La colère agricole gronde de plus belle: axes routiers bloqués

Des agriculteurs mènent des blocages sur plusieurs axes du sud-ouest pour dénoncer la politique de l'Etat face aux abattages de bovins, sur fond de crise inédite.



Deux ans après un soulèvement inédit du monde paysan, une nouvelle fronde s'organise. Des agriculteurs ont bloqué dans la nuit de vendredi à samedi plusieurs routes du sud-ouest de la France. Sur l'une des autoroutes ciblées, les protestataires ont brûlé des ballots de paille. Selon les autorités, deux policiers ont été blessés lors de l'intervention des forces de l'ordre, qui ont fait usage de gaz lacrymogènes pour tenter de déloger les manifestants. A l'origine de la colère agricole: la stratégie de l'Etat face à la dermatose nodulaire, une maladie apparue fin juin en Savoie, qui a conduit à l'abattage de bovins dans le pays. Les actions se sont multipliées cette semaine. Vendredi matin, malgré deux jours de mobilisation d'agriculteurs dans l'Ariège (sud-ouest), les services vétérinaires, sous la protection des forces de l'ordre, ont abattu 207 vaches après la découverte d'un foyer. «Pour sauver toute la filière, l'abattage est la seule solution», a plaidé la ministre de l'Agriculture

Annie Genevard dans une interview au quotidien «Le Parisien». La Confédération paysanne – un syndicat agricole – a appelé à des «blocages partout», «la fin de l'abattage total» et une vaccination élargie, dénonçant une gestion «plus effrayante que la maladie elle-même». La Coordination rurale des Pyrénées-Atlantiques (sud-ouest) a également appelé à une mobilisation vendredi soir à deux points de l'autoroute A64, à proximité de la frontière espagnole. A l'un deux, à Lescar, des agriculteurs ont ainsi «pénétré sur l'autoroute où ils ont incendié des ballots de paille», a fait savoir la préfecture.

Crise inédite

A la dermatose nodulaire s'ajoute la grippe aviaire qui sévit toujours: les autorités ont annoncé vendredi un nouveau foyer dans les

(afp)

Inflation au Togo

Une dynamique maîtrisée en novembre 2025, selon l'INSEED

Au Togo, la tendance à la maîtrise de l'inflation se confirme. L'information a été portée à la connaissance des professionnels des médias jeudi à Lomé, au siège de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED), à l'occasion d'un point de presse consacré à l'évolution des prix à la consommation au mois de novembre 2025.

• Hélène Martelot

Selon les données officielles présentées, le taux d'inflation s'est établi à 0,5 % en novembre 2025, contre 0,6 % en octobre, consolidant ainsi une baisse continue observée depuis décembre 2024. Cette performance conforte la perspective du respect, à fin 2025, du critère de convergence de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), qui fixe le seuil maximal de l'inflation à 3 %. Sur la période allant de décembre 2024 à novembre 2025, l'inflation au Togo est restée durablement contenue en dessous de ce seuil communautaire, traduisant une stabilité appréciable du niveau général des prix. Une évolution qui, selon l'INSEED, reflète l'impact positif des politiques économiques mises en œuvre pour préserver l'équilibre macroécono-



mique et protéger le pouvoir d'achat des ménages. « Le maintien de l'inflation à un niveau aussi faible, dans un environnement régional parfois marqué par des tensions inflationnistes, témoigne de l'efficacité des mesures économiques et sociales adoptées par les pouvoirs publics », a déclaré Akoly Gentry, directeur général de l'INSEED, lors de ce point de presse. Il a souligné que cette stabilité contribue à limiter les risques de vulnérabilité des populations face à

la hausse des prix. Toutefois, les responsables de l'institut ont relevé qu'en novembre 2025, une diminution de l'offre des produits agricoles vivriers s'est fait ressentir aussi bien dans les zones agricoles du nord que du sud

du pays. Cette situation a entraîné une légère augmentation des prix de la division « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », exerçant une pression modérée sur le niveau général des prix. Parmi les produits ayant contribué au renchérissement figurent notamment l'oignon frais, l'igname, les feuilles de baobab, le piment vert, le gingembre frais, l'huile de palme traditionnelle, le charbon de bois, ainsi que les services de transport urbain tels que les taxi-motos et taxis. Malgré ces hausses ponctuelles, l'inflation globale est restée largement maîtrisée. Dans le même temps, plusieurs produits ont contribué de manière

significative à la stabilité des prix sur un an, avec des baisses notables observées sur les œufs frais, les haricots secs, le sorgho, le maïs, le riz, certaines viandes, les légumes frais et divers produits vivriers de base. Pour Hévi Kodzo Dodzi, directeur de la Direction de la Comptabilité nationale et des Études économiques (DCNEE), « les résultats obtenus en 2025 sont le fruit d'une combinaison de mesures proactives, notamment le soutien à la production agricole, les politiques de stabilisation des prix et les actions de soutien aux ménages ». Il estime que ces mesures ont permis de maintenir la stabilité macroéconomique tout en amortissant les chocs sur les marchés. Sur le plan méthodologique, l'INSEED rappelle que le taux d'inflation est calculé à partir de l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC), élaboré selon une méthodologie commune aux États membres de l'UEMOA, couvrant à la fois les milieux urbains et ruraux. En maintenant son inflation à un niveau historiquement bas, le Togo confirme ainsi sa trajectoire de stabilité économique et renforce les bases d'une croissance plus inclusive, orientée vers l'amélioration durable des conditions de vie des populations.



HOROSCOPE finance

Bélier Dans l'ensemble, vous aurez intérêt à être très prudent dans la gestion de vos finances. Ne dépensez pas pour ce qui est utile, mais uniquement pour ce qui est absolument indispensable. Evitez d'effectuer des transactions financières durant toute cette journée.

Taureau Vous avez des difficultés à arrondir vos fins de mois ? Si la chance vous sourit, vous aurez du jour au lendemain sur le bras le problème de dépenser cet argent qui vous sera tombé du ciel. Eh bien, il n'est pas impossible que dame Chance vienne vous visiter aujourd'hui !

Gémeaux L'impact d'Uranus sera dans l'ensemble favorable à vos finances. Il vous poussera à prendre des risques au bon moment ; il décuplera aussi votre flair, vous aidant à trouver les bonnes occasions. Neptune, de son côté, peut se révéler très bénéfique. Mais attention : il ne se mettra à jouer positivement que si vous prenez l'initiative d'agir. Si vous souhaitez investir dans l'immobilier, vos chances seront bonnes ; vous aurez la possibilité de souscrire un emprunt dans d'excellentes conditions.

Cancer Vous aurez une grande envie de développer rapidement votre situation matérielle. Mais l'ambiance astrale ne semble guère y être favorable. Ne vous encombrez donc pas de nouvelles responsabilités immobilières ou financières dans l'immédiat : vous mettriez en péril ce que vous avez construit péniblement. Contentez-vous du statu quo, et prenez votre temps pour élaborer de nouvelles stratégies plus ambitieuses et plus efficaces.

Lion Vous devrez faire preuve de rigueur dans la gestion de votre situation matérielle si vous voulez éviter de perdre peu à peu les bénéfices engrangés récemment. En tout cas, vous serez en mesure d'effectuer des transactions profitables. Mais attention : vous risquez de ne plus être raisonnable du tout en dépensant à tort et à travers.

Vierge Ne remettez pas au lendemain le règlement de problèmes pécuniaires importants. Profitez des bons influx de Saturne pour vous attaquer sérieusement à ces questions : vous aurez de grandes chances de réussir.

Balance En affaires, vous pourrez connaître des succès inattendus, car vos efforts aboutiront enfin à des résultats favorables, bien que tout à fait différents de ce que vous avez prévus.

Scorpion Avec le Soleil culminant au milieu de votre Ciel, la chance en affaires devrait être au rendez-vous cette fois. Vous ne pourrez que réussir vos coups les plus audacieux. Des occasions inespérées vont se présenter ; saisissez-les au passage, mais traitez-les sans précipitation si vous voulez avoir les meilleures chances d'en profiter. En effet, "l'homme pressé cherche la porte et passe devant" (Goethe).

Capricorne Cette journée sera à marquer d'une pierre blanche. De nombreuses planètes créeront les conditions idéales pour vous aider à gagner aux jeux de hasard. Si vous ne franchissez pas les portes de votre buraliste pour faire valider quelques tickets de loterie, vous risquez de laisser passer une belle chance. Et ce sera tant pis pour vous !

Sagittaire En raison des bons influx astraux, ce sera le moment idéal pour vous occuper du côté matériel de votre vie : effectuer des investissements financiers, réaliser des transactions immobilières, préparer votre retraite, assurer l'avenir des vôtres, surtout celui de vos enfants. Toutes ces démarches seront grandement favorisées.

Verseau Sur le plan financier, vous devrez vous méfier d'une configuration négative qui pourra provoquer des remous. Il s'agit de celle de Pluton. Vous risquez de prendre une mauvaise décision ou de vous lancer dans un achat nettement au-dessus de vos possibilités.

Poisson La planète Neptune, bien aspectée, vous protégera sa bienveillante protection et vous offrira des possibilités financières amplifiées. Vous serez particulièrement habile dans vos transactions diverses. Une certaine chance aux jeux de bluff, tel le poker, et une chance quasi certaine aux jeux de hasard, tel le Loto.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Économique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC

Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières

Édité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »

N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207

Adresse : Rue Entreprise de l'Union, en face de la Pharmacie des Roses – Agoé Télessou

Email : contact@leconomistedutogo.tg

Site web : www.leconomistedutogo.tg

REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)

Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)

Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A
(+228 90 16 47 09)

Rédacteur en Chef

Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)

Rédacteurs

Hélène MARTELLOT
Nicole ESSO

c Vivien ATAKPABEM

Wilson LAWSON

Directeur Commercial

Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

A.Koffivi. AMOUZOUKPE

UNION ÉCONOMIQUE ET
MONÉTAIRE OUEST AFRICAINE

VISION PROSPECTIVE **UEMOA** **2040**

Huit pays, un destin commun

Anié

Des leaders communautaires sensibilisés sur le traitement préventif intermittent

Des leaders communautaires de la préfecture de l'Anié ont été informés et sensibilisés le mercredi, 10 décembre à Anié sur la prise en charge des femmes enceintes à travers le Traitement préventif intermittent pendant la grossesse (TPIg).

Le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) a pris cette initiative dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Evaluation de la faisabilité, de l'acceptabilité et de l'efficacité du TPI pendant la grossesse au niveau communautaire ». L'objectif est de sensibiliser les leaders locaux sur le TPIg afin de les amener à soutenir le projet au niveau communautaire. L'assistance a été entretenu sur les bienfaits de ce traitement pour la femme enceinte et son fœtus. Les conséquences pendant la grossesse telles que l'anémie, l'accouchement prématué, le faible poids à la naissance et une augmentation de la mortalité néonatale ont été relevées. Le responsable des interventions à base communautaire au PNLP, Tchalla Nourou a indiqué que la mise en œuvre de ce projet est une première action du genre au Togo. Il a précisé que le TPIg consiste à déployer l'intervention des formations sani-



taires au niveau communautaire à l'endroit des femmes enceintes pour les protéger contre le paludisme par les agents de santé communautaire qui sont des relais dans la communauté. Le directeur du malaria Consortium au Togo, Komivi Tongon, a expliqué les avantages de ce projet et le rôle des leaders communautaires. « Les leaders communautaires jouent un rôle important dans la santé de leur communauté ; ils sont les premiers acteurs pouvant aider à lever les barrières socio-culturelles pour la réussite de cette intervention dans la communauté ; les premiers également à faire remonter rapidement les rumeurs qui seront traitées à temps pour la réussite du projet au Togo », a-t-il laissé entendre. Le préfet de l'Anié, Col. Soule Abderman a convié les participants à être de « vrais courrois de transmission » pour relayer le message dans leurs milieux respectifs. Il a émis le vœu de voir le district se doter du service d'assainissement qui accomplit quotidiennement sa mission en vue de maintenir le cadre de vie sain qui concourt à une bonne santé. Le TPIg au niveau communautaire est une intervention recommandée par l'OMS qui s'exécute dans plusieurs pays notamment le Burkina-Faso, le Nigéria, le Ghana et le Togo entre autres.

Avec ATOP/KV/KKT/BV

FC Barcelone

Hansi Flick doit faire face à un nouveau problème

Tout se passe plutôt bien à Barcelone en ce moment, mais l'entraîneur allemand va devoir faire face à un nouveau casse-tête.



Le FC Barcelone est en train de retrouver son rythme de croisière. Les Catalans sont sur une série de cinq victoires toutes compétitions confondues, et retrouvent des sensations dans le jeu, notamment suite au retour de blessure d'un Raphinha déjà décisif et auteur d'un doublé samedi face à Osasuna (2-0). Portés par le Brésilien, les Blaugranas ont creusé l'écart en tête de la Liga et sont désormais 7 points devant le Real Madrid, qui compte un match de moins en attendant cette confrontation du soir face à Alavés. On peut le dire, la situation est plutôt bonne pour le FC Barcelone en ce moment, et les quelques problèmes qui avaient été évoqués en début de saison, concernant la fragilité de la

Nouveau bras de fer

Comme l'indique la Cadena SER, Marc-André ter Stegen, qui vient de signer son retour à l'entraînement après sa blessure, ne compte pas partir. Malgré son statut d'indésirable - et presque de pestiféré - l'Allemand veut continuer son bras de

fer avec le club et n'a aucune intention de faire ses valises. Il estime qu'il peut avoir un rôle à jouer dans ce Barça et pense qu'il pourrait avoir des opportunités de prouver sa valeur. Il n'a clairement pas envie de partir, et encore moins sous forme de prêt comme c'était évoqué jusqu'ici. Tout comme rejoindre un championnat dit exotique et/ou de seconde zone ne l'intéresse pas du tout. Sous contrat - juteux - jusqu'en 2028, il compte aller au bout de ce bail et c'est clairement un casse-tête pour Hansi Flick qui se serait bien passé de cette affaire qui risque d'envenimer le vestiaire, sachant que MATS fait en plus partie des capitaines et des joueurs les plus puissants en coulisses...

Avec footmercato.net

DEVELOPPEMENT ET INEGALITES		
PIB/habitant (FMI, 2023)	1 001 USD	Afrique subsaharienne 1 680 USD
Classement IDH (PNUD, 2022)	163/193	37,9
Coefficient de Gini (BM, 2021)	52,6%	36,7% (2019)
Part de la population dans le dispositif de moins de 2,15 USD par jour (BM, 2021)	5,6%	68% (2019)
Nombre moyen d'années de scolarité (NU, 2022)	7,1%	6 ans (2022)
Part de l'emploi vulnérable (BM, 2022)	75%	75%
Part de la population vivant dans des bidonvilles (BM, 2020)	6%	6%
Taux d'inclusion financier (BM, 2022)	49 USD	49 USD
Taux d'inclusion financier (BM, 2021)**	49,6%	55,1%

* Le coefficient de Gini est un indicateur permettant de rendre compte du niveau d'inégalité de revenus au sein de la population. ** Taux de la population ayant 100% d'accès à l'électricité et à l'eau potable.

SANTE ET SECURITE ALIMENTAIRE		
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (OMS, 2014-2022)	0,08	Afrique 0,26
Cas estimés de paludisme pour 1 000 habitants à l'heure (OMS, 2022)	231	223
Prévalence de la sous-alimentation dans la population totale (FAO, 2021-2023)	12,8%	19,9% (2022)

Convention de partenariat

AfrikElles et ReFEST ensemble pour l'épanouissement des filles et femmes

Une vision commune unit désormais AfrikElles et le ReFEST : celle de promouvoir l'éducation des filles et l'épanouissement des femmes en milieu universitaire. Cette ambition partagée a été scellée à travers la signature officielle d'une convention de partenariat, ce jeudi 11 décembre 2025 à Lomé, entre AfrikElles, média engagé pour les droits des femmes et des filles, et le Réseau des Femmes de l'Enseignement Supérieur du Togo (ReFEST).

La cérémonie a réuni les équipes des deux entités, représentées respectivement par Eugénie Gadedjiso Tossou, fondatrice et Directrice de Publication d'AfrikElles, et Dr Agnélé Lassey, présidente du ReFEST. Ce partenariat marque le début d'une collaboration stratégique visant à porter des projets en faveur de l'éducation des filles et de la promotion du leadership féminin dans le monde académique. Il entend également valoriser les parcours des femmes actives dans l'enseignement supérieur au Togo. La convention repose sur des engagements mutuels. Du côté du ReFEST : le soutien aux initiatives d'AfrikElles en lien avec l'enseignement supérieur et la promotion de la femme, la mise à disposition d'interviews, un appui aux campagnes de sensibilisation et de communication, ainsi qu'un accompagnement logistique lors des événements conjoints. AfrikElles, pour sa part, s'engage à assurer la couverture médiatique des activités du ReFEST, à offrir



des espaces médiatiques gratuits ou à des tarifs préférentiels pour la promotion de ses initiatives, à publier les appels à candidatures, bourses ou projets portés par le réseau, et à faciliter sa mise en relation avec d'autres médias partenaires, afin d'amplifier leur visibilité. « Ce partenariat sera, j'en suis convaincue, bénéfique pour les deux parties. Il contribuera à renforcer l'épanouissement des femmes dans le secteur de l'enseignement supérieur et à créer un impact durable », a affirmé Dr Agnélé Lassey, présidente du ReFEST. Quant à Eugénie Gadedjiso Tossou, elle a souligné : « Cette collaboration est l'occasion de déconstruire les stéréotypes qui freinent l'évolution des femmes dans l'univers académique, de mettre en valeur leurs réussites et d'inspirer les jeunes générations à croire en leur potentiel », a-t-elle déclaré. La signature de cette convention traduit une volonté commune de promouvoir le leadership féminin, de renforcer les synergies entre médias et monde universitaire, et d'agir ensemble pour l'épanouissement académique et social des filles et des femmes au Togo.

Avec afrikelles.tg



Opportunités !!!

Chambres meublées, spacieuses et climatisées sises à Cotonou – Sikecodji - non loin de l'Etoile Rouge.

Meilleurs tarifs avec une bonne connexion internet.

Appeler le : (+229) 69 19 08 80 / 60 91 78 00 / 97 14 85 43.

Le Togo en chiffres

INFRASTRUCTURES		
Taux d'accès à l'électricité (BM, 2022)	57,2%	51,4%
Taux d'accès à l'eau potable (BM, 2022)	71%	65%
Taux d'accès aux services d'assainissement de base (BM, 2022)	19%	35%
Classement Africa Infrastructure development index (BM, 2022)	43/54	-
Transport index	28/54	80%
Taux d'abonnement à la téléphonie mobile (BM, 2022)	74%	37% (2023)
Part de la population ayant accès à l'internet (BM, 2022)	38%	2,5
Indice de performance logistique (BM, 2023)	2,5	2,5

Classements d'indicateurs de gouvernance		
Transparency international 2023	126/180	51,4%
Mo Ibrahim 2023	22/54	65%
Reporters sans frontières 2024	113/180	35%

1er

Le Togo est le 1^{er} exportateur de soja bio vers l'Union Européenne (UE), avec un volume estimé à 98 747 tonnes en 2023, selon le rapport *EU imports of organic agri-food products, Key development 2023* (Commission de l'UE).

Source : treor.economie.gouv.fr

SPÉCIALE PROMO AZANBOKO I M'NA KAZANDO 2026

VIVEZ LA FIN D'ANNÉE AUTREMENT
AVEC BB LOMÉ

-18

● *Abus dangereux pour la santé. À boire avec modération.

